



N°1 SUPPRESSION D'EMPLOI

Mouvement du Personnel "ENSEIGNANT" 2025

A retourner à la DDEC dans le dossier « Etat Prévisionnel des Postes » pour le **03 Février 2025**

Commune :

Nom de l'école :

Tel :

Décision de Carte scolaire prévue

Fermeture

Fermeture à suivre

Aucun enseignant ne doit partir

en raison de la cessation d'activité de :

en raison d'un poste occupé pour un an par :

en raison de la vacance de l'emploi protégé à l'issue de la période de réservation de

Un enseignant doit partir

Date de la concertation organisée au regard de l'Accord professionnel :

Enseignants présents (établir une liste émargée au verso de cette fiche)

Après concertation avec les maîtres de l'école, **nom de l'enseignant concerné par la suppression d'emploi** :

.....

Fait le

Fait le

Signature de l'enseignant concerné par la suppression d'emploi :

Signature du Chef d'Etablissement :

Le maître concerné remplit l'imprimé N°3 « Participation au Mouvement de l'Emploi »

